

Un outil pédagogique pour les lycées

Préoccupées par la mortalité des jeunes sur la route, et répondant à des besoins exprimés par les enseignants, la Prévention routière et la Fédération française des sociétés d'assurance viennent de diffuser à l'ensemble des lycées français un outil pédagogique intitulé : *Le risque, les jeunes et la sécurité routière*.

Constitué d'un livre et d'un CD-rom, cet outil a été conçu pour être utilisé dans le cadre des dispositifs lycéens : éducation civique juridique et sociale (dès la seconde) et travaux personnels encadrés (en première et terminale). Il vise à ancrer l'éducation à la sécurité routière dans une perspective transdisciplinaire en mettant à la disposition des jeunes et des professeurs une vaste base documentaire sur le sujet.

Son but est aussi, grâce à sa partie méthodologique, d'aider les jeunes à mener des projets de sécurité routière sur le terrain, dans leur lycée ou leur quartier.


Le livre se décompose en cinq dossiers documentaires et un chapitre méthodologique pour aider à choisir un sujet et à le mener à bien. Les dossiers documentaires composés de documents aux genres variés (reportages, entretiens, photographies, ...) permettent différents angles d'approche pour chaque thème :

- Déplacements, se déplacer à travers les âges ;
- Environnement, espace public, espace partagé ;
- Technologie, les véhicules « intelligents » ;

- Risques, les conduites à risques ;

- Responsabilité, le civisme en mouvement, vivre ensemble.

Le CD-rom propose un jeu interactif construit autour du spot publicitaire « Le Carrefour » invitant les élèves à prendre des décisions pour leur sécurité sur la route. On y trouve également l'ensemble des éléments du livre en format téléchargeable, des liens interactifs, des ressources audiovisuelles pour approfondir la réflexion et un carnet de bord pour le lycéen menant un projet.

La prochaine étape sera la communication sur les projets menés grâce à cet outil, à travers un numéro du magazine de la Prévention routière « *Circuler autrement* ». À suivre... 
Site : www.preventionroutiere.asso.fr.

Formation des conducteurs : propositions de l'Union européenne

L'Union européenne travaille aussi à l'amélioration de la sécurité sur les routes. Un projet de recherche appelé « Gadget » fait partie du programme cadre de la DG VII. Son but est d'évaluer « *les changements du comportement au volant consécutifs à l'introduction de mesures de sécurité touchant le véhicule, aux modifications visuelles de l'espace routier, aux mesures éducatives, scolaires et juridiques ainsi qu'aux campagnes de sécurité* ».

Les propositions présentées ici sont celles du groupe qui a travaillé sur le thème « Systèmes de formation des conducteurs ».

Ce groupe de travail avait pour objectif d'élaborer des propositions d'optimisation basées sur des études et l'opinion des experts. Il a évalué le gain de sécurité de différents modèles de formation (formation proprement dite, examen, conditions et organisation temporelle), afin d'en tirer les recommandations suivantes.

Les systèmes d'admission à la conduite

Selon les pays, il existe différents

systèmes d'admission à la conduite, que l'on peut classer :

- systèmes à une phase (Danemark, Grande-Bretagne, États-Unis d'Amérique...);
- systèmes comportant une phase de formation et une phase probatoire (Suède, Allemagne) ;
- systèmes comportant deux phases de formation et une phase probatoire (Luxembourg) ;
- systèmes comportant deux phases de formation et un permis provisoire (Finlande) ;
- systèmes à permis de conduire échelonné (*graduated licensing system*) (Nouvelle-Zélande, New South Wales, Ontario).

L'évaluation de ces différents systèmes conduit aux propositions suivantes :

- La formation à la conduite est plus efficace si elle fait partie d'un système d'admission bien conçu (admission échelonnée au permis de conduire définitif (*graduated licensing system*), phase probatoire, expérience en milieu protégé...) et si l'on accorde plus d'importance à l'auto-évaluation

ainsi qu'aux influences psychologiques et sociales sur le comportement au volant ;

- L'éducation à la sécurité à l'école peut améliorer l'effet de la formation ;

- Un examen de conduite approfondi a une répercussion positive sur le niveau de formation. Il faut intégrer des capacités (telles l'auto-évaluation, la perception des dangers) aux conditions d'admission à l'examen. Des expériences finlandaises ont montré qu'il est possible d'introduire l'auto-évaluation à l'examen de conduite. Après l'examen, candidats et instructeurs devraient recevoir un compte-rendu détaillé ;

- La formation complémentaire peut réduire le taux de récurrence des conducteurs délinquants. Des programmes pour jeunes conducteurs délinquants proposent un ensemble d'interventions éducatives, psychologiques et sociales ;

- Des cours de perfectionnement peuvent être proposés aux conducteurs après leur formation. 